

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 juin 2014**

- Séance ouverte à 20 h -

Etaient présents :

**Monsieur Jérôme SOURSAC - Maire
Monsieur Christian POZZA – 2^{ème} Adjoint
Madame Anne MARTINEZ – 3^{ème} Adjoint
Monsieur François GUILLE – 4^{ème} Adjoint
Monsieur Sébastien ABADIE
Madame Morgane MAUREL
Madame Elisabeth CHEVALLIER
Monsieur Christophe ESTUBE
Madame Joëlle DE BARALLE
Madame Vanessa GROSSEAU
Monsieur Franck VALETTE
Monsieur Nicolas VERDIER**

Monsieur GUILLE est élu secrétaire de séance.

Absents excusés : Monsieur JULLIE, Mesdames MAZET et LAFARGUES

**Monsieur JULLIE donne tout pouvoir à Monsieur VALETTE pour tout vote lors de la séance
Madame MAZET donne tout pouvoir à Madame DE BARALLE pour tout vote lors de la séance
Madame LAFARGUE donne tout pouvoir à Madame CHEVALLIER pour tout vote lors de la séance**

Monsieur le Maire explique, que dans le cadre des opérations préparatoires aux élections sénatoriales, dont le scrutin se tiendra le dimanche 28 septembre 2014, il convient de désigner 3 délégués et 3 suppléants appelés à former le collège électoral sénatorial.

L'élection des délégués et celles des suppléants se déroulent séparément, au sein du conseil municipal. Le vote a lieu au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Monsieur le Maire explique que le vote des sénateurs est obligatoire et qu'un délégué ne se présentant pas le jour des élections est passible d'une amende.

Monsieur SOURSAC fait acte de candidature pour être délégué.
Monsieur POZZA fait acte de candidature pour être délégué.
Monsieur VERDIER fait acte de candidature pour être délégué.

Monsieur le maire propose de voter
Vote à l'unanimité plus les pouvoirs

Monsieur JULLIE fait acte de candidature pour être délégué suppléant.
Monsieur GUILLE fait acte de candidature pour être délégué suppléant.
Monsieur ABADIE fait acte de candidature pour être délégué suppléant.

Monsieur le Maire propose de voter.
Vote à l'unanimité plus les pouvoirs.

La séance est levée à 20 h 30.